



UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa formation tout au long de la vie, l'Université de Lille a mis en place à la rentrée 2020 une nouvelle offre de formation dans ses quatre champs de formation articulés avec ceux de la recherche. Les diplômes de licence, DEUST, BUT*, licence professionnelle, master et les formations de santé sont entièrement renouvelés dans leurs programmes et modalités pédagogiques. Cette offre, conçue dans une approche par compétences, répond aux besoins du milieu socioprofessionnel : plus décloisonnée et ouverte sur un monde en transition.

L'université place l'étudiant au cœur de ses préoccupations pour favoriser son implication et sa réussite en proposant des cursus adaptés dans leur nature, leur organisation, leur rythme et leurs pratiques pédagogiques aux différents publics d'apprenants et à leurs projets personnels et professionnels.

* Bachelor Universitaire de Technologie : nouveau diplôme de référence des IUT

LA FACULTÉ DES HUMANITÉS

La **Faculté des Humanités** est une Unité de Formation et de Recherche de l'Université de Lille. Héritière de la Faculté des Lettres de Lille, elle forme près de 7000 étudiantes et étudiants dans des disciplines aussi diverses que l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres modernes, les lettres classiques, la philosophie et les sciences du langage. Elle s'appuie sur sept départements de formation, dont le département Histoire, cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques.

Au sein de cette faculté, le département Arts propose un très large éventail de possibilités d'études dans les domaines des arts plastiques, du cinéma, de la danse, de la musique et du théâtre, dans leur dimension recherche ou/et professionnelle : en master, la mention Arts est organisée en huit parcours, dont un parcours international:

- parcours Pratique et recherche en arts plastiques et visuels
- parcours Exposition / Production des œuvres d'art contemporain,
- parcours Études cinématographiques

- parcours international en études cinématographiques et audiovisuelles,
- parcours Pratiques critiques en danse
- parcours Musique et interprétation
- parcours Théories et pratiques du théâtre contemporain,
- parcours Art et responsabilité sociale-International

Le département participe également aux enseignements du master « Métiers de l'enseignement, de l'Éducation et de la Formation » second degré de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE Lille HdF), au titre des Arts plastiques et de l'Éducation musicale.

Le Département Arts se compose d'une équipe enseignante de 31 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, auxquels s'ajoutent des enseignants vacataires et des intervenants professionnels, et d'une équipe administrative et technique de huit personnes.

- Les formations du département s'adosent principalement à l'Équipe d'Accueil de l'Université de Lille « Centre d'Études des Arts Contemporains » (CEAC), au sein de laquelle la plupart des enseignants-chercheurs en Arts développent leurs activités de recherche.

AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil... Plus d'informations sur <https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Faculté des Humanités

- Université de Lille - Campus Pont-de-Bois
- Responsable administrative : Samira SADI
dept-arts@univ-lille.fr
- Secrétariat pédagogique :
Stéphanie BRUNIN
arts-masters@univ-lille.fr

MODALITÉS D'ACCÈS

Retrouvez toutes les informations utiles dans le catalogue des formations de l'université de Lille :

<https://www.univ-lille.fr/formations>

EN MASTER 1

L'admission en première année de master est subordonnée à l'examen du dossier du/de la candidat-e selon les modalités suivantes :

Mentions de licence conseillées

- musicologie

Capacité d'accueil : 15 places en master 1

Calendrier de recrutement

- Ouverture du 31/03/2021 au 07/05/2021
- Publication admission : 28/05 /2021

Modalités de sélection : dossier

Critères d'examen du dossier

Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure

- Relevés de notes à partir de la licence
- Diplômes et certifications
- Lettre de motivation exposant le projet professionnel
- Projet de recherche (une page)
- Curriculum vitae
- Le cas échéant, attestations de stage

Déposez votre candidature sur **sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>**

EN MASTER 2

- Accès de droit pour les étudiants ayant validé ce Master 1 à l'Université de Lille.
- Accès sur dossier de candidature pour les étudiants ayant validé un Master 1 dans une autre formation.

Merci de vous conformer au calendrier et modalités de sélection décrites ci-dessus.

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Francis COURTOT, Maître de conférences
francis.courtot@univ-lille.fr

ACCOMPAGNEMENT

SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

- Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.
▪ www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

- Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi.
▪ www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/

Hubhouse

- Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.
▪ www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/

Formation continue et alternance

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour tous renseignements ou bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA).

- <http://formation-continue.univ-lille.fr/>
- Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
- formationcontinue@univ-lille.fr
- vae@univ-lille.fr - alternance@univ-lille.fr

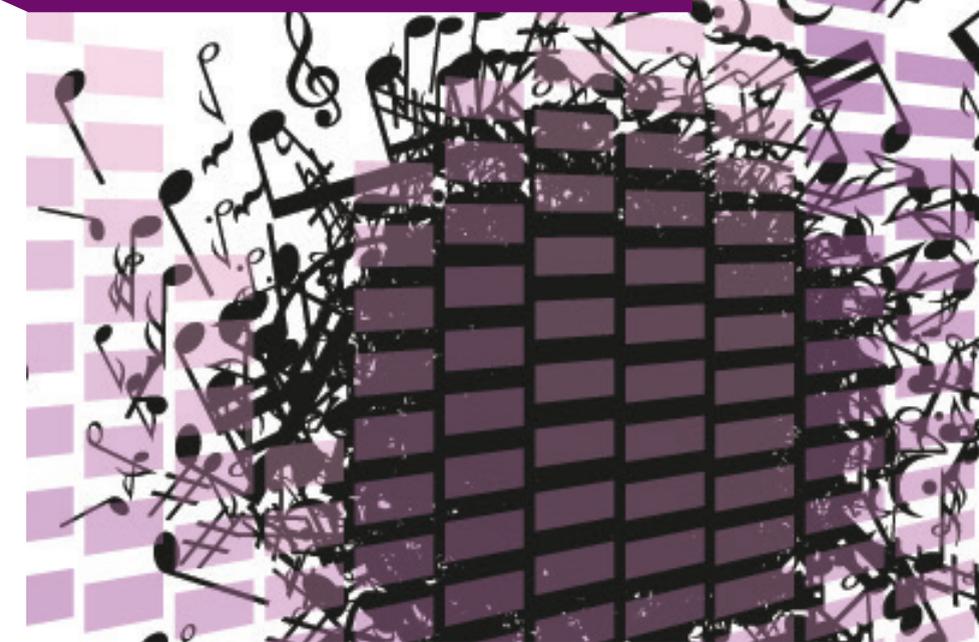
Relations internationales

- Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangeurs/en-programme-international/>
 - Pour le programme Erasmus+ : erasmus-students@univ-lille.fr
 - Pour les autres programmes et conventions : intl-exchange@univ-lille.fr
- Pour étudier à titre individuel : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangeurs/individuel/>
NB : une compétence attestée en français est exigée.

Mention

Arts

MUSIQUE, INTERPRÉTATION, INVENTION



Master

Master 1 / Master 2

MASTER 1 ET 2 ARTS Pratique et recherche en arts plastiques et visuels	MASTER 1 ET 2 ARTS Études cinématographiques	MASTER 1 ET 2 ARTS Art et responsabilité sociale- International	MASTER 1 ET 2 ARTS Pratiques critiques en danse
MASTER 1 ET 2 ARTS Exposition/production des œuvres d'art contemporain	MASTER 1 ET 2 ARTS Musique et interprétation	MASTER 1 ET 2 ARTS Parcours international en Études cinématographiques et audiovisuelles	MASTER 1 ET 2 ARTS Théorie et pratiques du théâtre contemporain

PRÉSENTATION DU MASTER

Le département Arts propose un très large éventail de possibilités d'études dans les domaines des arts plastiques, du cinéma, de la danse, de la musique et du théâtre, dans leur dimension recherche ou/et professionnelle : en master, mention Arts organisée en huit parcours, dont un parcours international :

- parcours Pratique et recherche en arts plastiques et visuels,
- parcours Exposition / Production des œuvres d'art contemporain,
- parcours Études cinématographiques
- parcours international en études cinématographiques et audiovisuelles,
- parcours pratiques critiques en danse
- parcours Musique et interprétation
- parcours Théories et pratiques du théâtre contemporain.
- parcours Art et responsabilité sociale- International

PRÉSENTATION DU PARCOURS

Le parcours « **Musique, Interprétation** » a pour objectif de faire explorer à ses étudiants les différentes manières dont on peut interpréter, c'est-à-dire faire signifier une œuvre musicale. En partant de l'analyse, quelle que soit l'approche adoptée (y compris des approches de la composition, esthétiques, sémiotiques ou herméneutiques) au moment même de la performance, mais aussi comme interaction en direct (selon les sciences cognitives musicales) ou les recherches sur d'autres arts qui y ont recours.

De ce fait, se fait jour une notion d'interprétation collective qui consisterait à faire dialoguer plusieurs perspectives dans le but de construire une interprétation particulière.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le **Master Art parcours Musique, et interprétation** met l'accent sur les musiques instrumentales, composées ou mixtes, musiques électroacoustiques ou créations sonores (dispositifs sonores interactifs), ou relation entre création contemporaine et ethnomusicologie. Ces disciplines sont abordées en rapport avec d'autres arts et approches philosophiques.

Dans le cadre de votre activité, vous pouvez être amené à :

- Analyser une œuvre musicale ;
- Présenter une œuvre musicale dans ses contextes artistiques, culturels et sociaux ;
- Rédiger le document de médiation d'un spectacle vivant ;
- Participer à des ateliers de pratique en lien avec la musique et/ou la recherche-action ;
- Élaborer des projets pédagogiques et artistiques en lien avec la musique ou la recherche-action ;
- Participer à des actions de formation en musique
- Participer à des projets pédagogiques.

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux proposés par l'Université de Lille, consultez le catalogue des formations : www.univ-lille.fr/formations.html

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Des matières sont organisées en blocs de connaissances et de compétences (BCC) qui permettent, au fil des semestres, d'acquérir des compétences en approfondissant ses connaissances.
- Le Master se base sur des séminaires et des workshops. Il comprend également l'écriture d'un mémoire, dont le développement de projets personnels pourra fournir la matière.

- Il est possible de faire chaque année du Master (M1 et M2) en deux ans afin d'associer une activité professionnelle ou d'insertion professionnelle.
- Aux heures d'enseignement, il convient d'ajouter un stage facultatif d'une durée de deux mois chaque semestre en Master 1, d'une durée de trois mois en Master 2 .

BCC 1 : CONSTRUIRE UNE DÉMARCHE DE RECHERCHE EN ART

- Les enseignements dispensés au sein de ce bloc visent à permettre à l'étudiant.e de se forger une culture philosophique et esthétique en arts pour laquelle il suit des séminaires interdisciplinaires. Ces derniers sont pensés conjointement avec des séminaires de spécialité spécifiques au champ musical et musicologique, et complétés par une formation en méthodologie de la recherche. Ce bloc comprend également l'écriture d'un mémoire, dont un projet personnel pourra fournir la matière. Un stage peut également se substituer à un séminaire d'UE 2 (d'une durée de deux mois en Master 1, de trois mois en Master 2).

En fin de master, ces compétences permettent à l'étudiant.e de :

- Connaitre l'état de la recherche et les lieux de ressources dans le champ musical et musicologique ;
- Structurer et restituer son projet de recherche ;
- Maîtriser les postures et les outils critiques propres au champ musicologique et musical ;
- Conceptualiser une pensée musicologique, à l'oral comme à l'écrit ;
- Analyser une partition pour en construire un sens dans le temps ;
- Approcher et analyser un matériau musical de tradition orale extra-européen ;
- Développer des connaissances en informatique musicale.

BCC 2 : ORGANISER ET MENER UN PROJET

Ce bloc de compétence est fondé sur des ateliers à choisir (interprétation et technique de studio, musicologie critique, création artistique pour les étudiant.e.s de l'ESMD), travail en groupe, etc... permettant d'acquérir les compétences suivantes :

- Défendre une intention artistique ;

- Concevoir un projet artistique (étudiant.e.s du pôle supérieur) ;
- Savoir coordonner et s'insérer dans un travail d'équipe ;
- Savoir utiliser musicalement des ressources électroacoustiques, électroniques ou informatiques ;
- Concevoir une médiation /communication d'œuvres artistiques OU savoir bâtir une interprétation pour un concert.

BCC 3 : MAÎTRISER SON DOMAINE DE SPÉCIALITÉ DANS UN LANGUE ÉTRANGÈRE

Dans ce bloc de compétences, l'étudiant.e approfondit ses connaissances du domaine chorégraphique dans la langue vivante de son choix. Il-elle reçoit des enseignements dans une langue vivante étrangère (principalement en anglais). Ce bloc affirme des compétences rédactionnelles et de synthèse, la maîtrise d'outils de communication et de valorisation de la recherche dans une dimension internationale.

En fin de Master, les enseignements du BCC3 permettent à l'étudiant.e de :

- Interagir en langue étrangère, de comprendre et s'exprimer oralement en continu ;
- Comprendre un document spécialisé rédigé en langue étrangère ;
- Écrire une notice dans leur domaine de spécialité en langue étrangère.

INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Arts ;
- Enseignement et formation ;
- Information et communication ;
- Fonction publique et collectivités territoriales ;
- Spectacle.

MÉTIERS VISÉS

- Enseignant - chercheur (après poursuite d'études en Doctorat) en recherche fondamentale et recherche appliquée en organologie numérique ;
- Chargé de mission culturelle ;
- Chargé de relations avec les publics ;
- Coordinateur de projets artistiques ;
- Critique d'art ;
- Musicien(interprète,compositionélectroacoustique, art sonore) (étudiant.e.s du pôle sup) ;
- Programmeur-trice.

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle des diplômé-e-s de ce parcours, consultez les répertoires d'emploi sur :

<https://odif.univ-lille.fr/>

POUR SUIVRE VOS ÉTUDES

Le Master intégrant une formation à la recherche, vous pouvez, après avis de l'École doctorale, poursuivre vos études en Doctorat (accès sur dossier).

- Vous effectuerez au moins 3 ans, au sein d'un laboratoire de recherche labellisé par le Ministère.
- Vous recevrez une formation obligatoire.
- Vous rédigerez une thèse que vous soutiendrez publiquement.

Le Doctorat vous conduit aux métiers de la recherche ou à des fonctions d'encadrement dans le monde professionnel international.

Pour en savoir plus : <http://edshs.meshs.fr/>

CONSEILS POUR BIEN PRÉPARER VOTRE ENTRÉE EN MASTER

Prenez contact au plus vite (avant fin de votre licence, le cas échéant) avec votre futur directeur de recherche, qui vous indiquera des ouvrages indispensables à votre bibliographie.

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Un enseignement universitaire d'excellence
- Des compétences approfondies en musicologie et ingénierie de la recherche
- Une ouverture au transdisciplinaire et au multidisciplinaire

